

# Électrotechniciens (F/H)

En tant qu'Électrotechnicien (F/H), vous assurez des interventions de dépannage, de réparation, de maintenance et de création de petites installations électriques ou des interventions sur installations thermiques.

## Activités principales :

- Interventions sur pannes électriques ;
- Maintenance préventive et curative des installations et des éclairages ou des installations thermiques ;
- Contrôle réglementaire : vérification et levée des non-conformités (BAES, contrôle de combustion, préparation des visites de commission de sécurité etc.)

## Caractéristiques du poste :

- Déplacements fréquents (permis de conduire souhaité) ;
- Travail en hauteur et formations habilitantes obligatoires.

Des postes sont également à pourvoir au sein d'autres directions de la Ville de Paris. Vos missions varient en fonction de votre affectation.

## La rémunération brute mensuelle s'élève à 2 063€.

Vous bénéficiez jusqu'à 27 jours de **congés annuels** et 27 RTT.

## Avantages

- Formation continue, possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75% du pass Navigo, par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP (<https://www.agospap.com>) ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé.

Inscriptions au concours  
du 25 août  
au 3 octobre 2025

## Concours

Adjoint technique principal  
de 2<sup>ème</sup> classe (F/H)

**spécialité**  
**Électrotechnicien**

(Catégorie C)

**Épreuves à partir du 17.11.2025**

## PROFIL :

- Être titulaire d'un CAP/BEP ou d'une expérience professionnelle équivalente ou d'une ancienneté dans la fonction publique (remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique) ;
- Maîtrise technique en électricité ;
- Connaissance des normes en vigueur et des réglementations ;
- Lecture de plans et de schémas électriques ;
- Maîtrise des termes techniques et des matériels liés à la profession ;
- Connaissance des règles et consignes en hygiène et sécurité.

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement  
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

[www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement)

